

à Louise de Marillac. 275.

---

envoie au besoin; il sera bon de commencer de les mettre en retraite dès demain. Et comme je pense de faire venir Louise et Barbe, si elle n'est nécessaire à Angers, nous en parlerons; et si je le puis, je vous irai trouver incontinent après dîner, pour revenir à l'assemblée. Bonjour, Mad<sup>e</sup>, je suis en l'amour de Notre. Seigneur, etc. . . . .

---

208<sup>e</sup> Lettre.

Il lui annonce sa visite. Parle des filles de Richelieu

Mademoiselle.

(1641)

Je parlerai ce soir à M<sup>o</sup>. de Vincy, pour le carrosse pour demain l'après-dînée. Je n'ai pu m'échapper celle d'aujourd'hui. Il est trop tard ce soir, et demain au matin, il me faudra aller à Notre-Dame, chez M<sup>o</sup>nsieur de Meaux, pour une affaire de grande importance.

Je suis bien de votre avis touchant vos nouvelles filles, mais un peu en peine de ce qu'il n'y en aura plus à Richelieu, et ne sais comme M<sup>o</sup>. Lambert l'entend. Je verrai dans deux ou trois jours vos filles, et leur recommanderai l'obéissance à Anne. Je vois bien qu'il sera nécessaire de voir vos filles jeudi, aux Enfants. Trouvés, mais je ne sais pas si j'aurai quelques

## 276. Lettres de Saint Vincent

---

moments pour le règlement: nous verrons. Vous les pourriez donc mander pour ce jour-là, s'il vous plaît, ou pour vendredi, qui me sera moins incommode. Bonjour, Mad<sup>elle</sup>, je suis, etc . . . . .

P. S. Envoyez-moi, demain au matin, une de vos filles, s'il vous plaît, pour la réponse du carrosse.

---

### 209<sup>e</sup> Lettre.

La prie d'ajourner la réunion des filles de la Charité.

De chez M<sup>me</sup> de Soucarrière, ce mercredi  
à deux heures après-midi. (1681)

Mademoiselle,

Je mandai hier au soir à M<sup>me</sup> de Soucarrière, que je la priois d'anticiper l'assemblée de demain jeudi, à ce jour d'hui. Celui à qui je le dis, ne lui dit pas à elle, de sorte que c'est à demain qu'elle se doit faire: c'est l'assemblée des quatorze, qui ne se peut remettre, pource que les précédentes et les nouvelles se doivent assembler et sont mandées pour cet effet. Selon cela vous voyez bien, Mad<sup>elle</sup>, que ne pouvant être en deux lieux, je suis contraint de préférer la première assemblée indiquée, qui est celle des quatorze; cela fait que

à Louise de Marillac. 277.

---

je vous prie très humblement de différer la vôtre à vendredi prochain, et de contremander vos filles. Je désirerais bien savoir aussi si votre sœur vous a quittée. O que vous amasserez de grands trésors au ciel, et en souffrant et en agissant! Je vous souhaite cette bonne après-dînée et la bonne nuit, et suis en l'amour de Notre-Daigneur, etc.....

---

210<sup>e</sup> Lettre.

Il s'excuse de recommander une personne sans la connaître, et indique les lectures à faire dans le temps de l'évent.

(1641)

Mademoiselle,

Béni soit Dieu de la pensée qu'il vous a donnée à la réception de cette petite fille.

J'ai peine de rendre témoignage d'une personne sur celui d'autrui. L'on m'a pressé maintes fois, de la part du conseil de Son Eminence, pour leur adresser des personnes pour les pourvoir des bénéfices qui dépendent de sa collation, et j'en suis excusé. J'aurai consolation qu'on me fasse la même grâce à l'égard de celui qui se présente; je n'ai point l'honneur de le connaître. Ses supérieurs pourront bien mieux lui faire ce bon office, s'ils le jugent expédient; et puis, est-il

## 278. Lettres de Saint Vincent

---

convenable que je contribue à donner sujet de se retirer, à une personne qui est d'une Compagnie? Au nom de Dieu, Madelle, faites. en sorte qu'on n'excuse de cela.

Il n'est pas expédient, ce me semble, qu'on fasse un corps dans un autre, ni que cette bonne dame se charge de personne. Dites-moi ce qu'elle fait, s'il vous plaît, et ce qu'elle manque à faire de ce qu'elle faisait espérer.

Pour bien passer les avents, ayez le livre du R. P. Soufran. Faites lire à la table de nos sœurs le traité de ce temps, et faites leur faire les oraisons et les pratiques qu'il contient, qui leur sont convenables. Souffrez qu'elles ajoutent quelque petite pénitence à celle qu'elles font (je dis à celles qui le vous demanderont) et pour vous, supportez vos incommodités pour votre pénitence, pour l'amour de Dieu, et ne pensez pas à en faire d'autres. J'ai indiqué l'assemblée de demain à Sainte. Marie. de. la. Ville, à trois heures.

Bonsoir, Mademoiselle, je suis en l'amour de  
Vostre. Seigneur,

Vostre dévoué Serviteur  
G. Depaul.

---

(1) Père Soufran, jésuite.

à Louise de Marillac. 279.

---

211<sup>e</sup> Lettre.

Il lui indique des méditations pour sa retraite

Décembre (1641)

J'ai eu peur que vous n'eussiez pas dressé votre affaire, à cause que M<sup>ad</sup>elle Delamare a été longtemps chez vous, et c'est la cause que je vous ai fait le billet que je vous ai envoyé, et non pas pour vous détourner. Or, puisque votre discrétion en a noté ainsi, nous attendrons donc à demain incontinent après une heure, et cependant vous ferez (oraison) demain: de la naissance de N<sup>ost</sup>re Seigneur, au matin, et répéterez la même à dix heures; et puis l'après-dîner, celle des pasteurs; et la dernière sera celle de la purification de la sainte Vierge.

Adieu, M<sup>ad</sup>emoiselle, ressouvenez-vous de nos besoins spirituels, et que je suis, etc. . . . .

Ceci est de la main de M<sup>ad</sup>emoiselle.

Le lundi matin, ce que N<sup>ost</sup>re Seigneur a fait sur la terre depuis douze ans jusqu'à trente; à dix heures, le baptême de N<sup>ost</sup>re Seigneur; à deux, la conversion de la Madeleine; à cinq, le lavement des pieds des Apôtres.

Le mardi, la première, la prière au jardin; la deuxième,

280. *Lettres de Saint Vincent*

---

la capture de Notre-Seigneur; la troisième Notre-Seigneur  
chez Caïphe et chez Hérode; la quatrième, chez Pilate.

---

*Nota.*

En 1641, la Maison Noire des Filles de la Charité fut  
transportée de La Chapelle au faubourg St Laurent en face St  
Lazare, c'est ce qui explique pourquoi, à partir de ce moment les  
lettres de saint Vincent à l'humble Fondatrice sont plus rares;  
à part le temps de quelques longs voyages de l'un ou de l'autre,  
ce ne sont même plus que de très courts billets.

---

213<sup>e</sup> Lettre.

Parle de l'uniformité du vêtement. L'invite à se rendre à La Chapelle.

Le mardi matin, (1642)

Mademoiselle

Je ne sais que vous dire de la petite Jeanne<sup>(1)</sup>, sinon qu'il  
faut lui dire quelque chose de la tentation de ce mouchoir, et enfin  
qu'on y avisera lorsqu'elle sera ici à cette fête.

Pour Anne, je pense que vous ferez bien de lui écrire un

---

(1) Jeanne Lepintre.

à Louise de Marillac. 281.

---

peu cordialement touchant sa tristesse.

Et pour Berrette, il sera bon, comme je pense, que vous lui écriviez un mot en attendant que vous la voyiez.

J'espère aller jeudi à La Chapelle; si vous mander à Madame Guaregrè, qui est la fille de Mme de la Bistrade, qu'elle vous pourra prendre dans son carrosse, et lui pourriez mander que je m'y rendrai entre deux ou trois heures du même jour; dont je la mis en doute, qui suis, etc.....

---

214<sup>e</sup> Lettre.

Des affaires de la Charité.

(1642)

Puisque vous avez des raisons pour mettre Berrette à Fontenay, vous le ferez s'il vous plaît; et enverrez celle de Normandie à ma sœur Henriette; et l'autre dont vous me parlez, à S<sup>t</sup> Sulpice, et celle du Mans à la place de Berrette. N'en avez-vous point quelque autre que celle de S<sup>t</sup> Etienne pour envoyer à S<sup>t</sup> Sulpice? toutefois vous en userez comme il vous plaira.

Je vous prie d'écrire à M<sup>me</sup> Traversay que je la supplie de venir jusqu'ici demain, ou après, et nous aviserons avec elle à ce qu'il faudra faire pour contremander M<sup>me</sup> de Soucarnière,

## 282. Lettres de Saint Vincent

---

Jeu*di* nous parlerons de la visite des petits enfants , Bonsoir, Madam*oiselle*, je suis votre ser*viteur*, etc .....

---

### 215<sup>e</sup> Lettre.

Il lui parle de l'admission (aux vœux) de deux filles et de l'uniformité d'habit.

Mars (1642)

Il me semble, Madam*oiselle*, que notre chère sœur Marquerite de Sac*ré* est un peu trop vacillante, ou moins déterminée. Vous lui parlerez et si vous en restez satisfaite, vous la pourrez admettre; il est à craindre que si on la refuse que ce ne lui soit un plus grand sujet de tentation. Celle de Liancourt qui a été à Banteuil, doit être différée, ce me semble.

J'ai dit à Jeanne qu'elle ne pense point à ce mauvais, Pour la coiffe allant à l'église, je pense qu'il la faut supporter en cette attache, elle pourra revenir de cela avec le temps; il est dommage, c'est une bonne fille. A huit heures, je descendrai pour célébrer la sainte Messe, et Dieu sait de quel cœur j'espère la dire pour vous et pour vos filles, et com. bien affectionnement je me recommande à vos prières et aux leurs.

---



à Louise de Marillac 283.

---

216<sup>e</sup> Lettre.

Assemblée des Dames de la Charité, pour la Lorraine. Mémoire à rédiger pour les Dames chargées de quêter.

S<sup>e</sup> Sarre, ce dimanche matin

Mademoiselle,

Dans le doute si je pourrai assister aujourd'hui à l'assemblée des Dames de la Charité qui se doit faire chez vous à cause d'une autre que nous avons eue ici pour la Lorraine, je vous envoie la lettre que m'écrivit hier M<sup>me</sup> la duchesse d'Anjouillon, par laquelle vous verrez qu'elle me mande que les Dames peuvent commencer à faire faire la quête. Elles la feront donc s'il leur plaît. L'obligation de mettre l'argent qui en proviendra entre les mains de ces Messieurs n'y est pas mise.

Vous ferez voir aux Dames le mémoire qu'elles ont désiré que je dressasse, pour donner aux Dames qui quêteront, pour informer le monde de la chose; et elles et vous, ajouterez, ôterez et changerez ce que vous trouverez à propos. Et cela fait, vous l'envoyez dès aujourd'hui, afin que j'y mette les points, et le renverrai demain, de bon matin, pour l'envoyer à M<sup>me</sup> Neotray (?)

Je pense qu'il sera bon que vous disiez aux Dames

## 284. Lettres de Saint Vincent

---

qu'il est à propos que l'on ne parle point des difficultés que font ces Messieurs, et qu'il sera bon qu'elles agissent et qu'elles se départent les emplois cette semaine ici.

Si je le puis, quoique j'en doute, je m'écapperai vers les quatre heures ou environ, pour me rendre à la fin de votre assemblée d'aujourd'hui. Bonjour, Mademoiselle, je suis à Mesdames et vous, en l'amour de Notre-Seigneur, etc.....

---

### 217<sup>e</sup> Lettre.

Il s'engage à prendre tout de suite les eaux.

Mardi à 1 heure 1642

Je pense, Mademoiselle, qu'il n'y a pas d'apparence que vous perdiez l'occasion de prendre des eaux qui viendront après-demain. On dit que vous le ferez à Siancourt, et quelle apparence y a-t-il que vous le fassiez utilement en vous en allant visiter les Charités de ces villages, comme Madame vous le mande? Baste que vous y alliez après, si ce n'est que vous jugiez à propos d'aller prendre là les eaux, à la charge qu'on ne vous parlera point d'affaires.

Il n'est pas à propos que vous laissiez partir cette bonne sœur de M. G..... pour quelque raison que je vous dirai un

à Louise de Marillac. 285.

---

De ces jours .....

---

218<sup>e</sup> Lettre à Asnières.

Lui annonce la vérification d'une affaire au Parlement

7<sup>bre</sup> 1642.

Mademoiselle,

Je salue Madame la Présidente, ensemble M. le vicair  
d'Asnières et toutes vos bonnes femmes de la Charité, et me recom.  
mande à leurs prières.

Je vous prie de dire à ma dite dame que je la prie,  
et vous aussi, de nous aider à remercier Dieu de ce que notre af-  
faire<sup>(1)</sup> de ciens fut avant hier vérifiée au Parlement.

---

219<sup>e</sup> Lettre. à Lioncourt

Lui recommande de se ménager. Ne peut lui envoyer de Missionnaires ;  
ils sont en retraite. Affaires diverses.

De S<sup>t</sup> Laxare ce 28 7<sup>bre</sup> 1642.

Mademoiselle,

Je vous prie de prier Dieu qu'il me pardonne la faute

---

(1) La Congrégation de la Mission approuvée par le Pape Urbain VIII, en  
1632, fut confirmée en mai 1642 par Lettres patentes de Louis XIII, et que le  
Parlement vérifia au mois de Septembre suivant.

que je fais de ne pas faire réponse sitôt qu'il faut aux lettres qu'on m'écrit.

Notre-Seigneur vous ôte le soin, étant éloignée de vos occupations céans, afin que vous saquiez mieux à ce qui se présentera là où vous êtes.

Vous ferez bien d'amener des filles s'il s'en présente qui aient vocation, et que vous jugiez propres.

Nous ne saurions à présent vous envoyer personne pour la visite des Charités; notre compagnie est maintenant dans la retraite; ce sera une autre fois s'il est nécessaire après que la bonne Madame vous aura menée sur les lieux et que vous y aurez fait ce que votre santé vous permettra d'y faire, je vous supplie de n'y pas parler au delà de vos forces.

Madame Eugis ne m'a point parlé de ce que vous me dites de donner sœur Jeanne de St Germain à Madelle du Moëe pour la visite des enfants; il me semble qu'elle la fera bien; en tous cas je lui ferai dire qu'elle ne la renvoie pas si tôt, si déjà elle ne l'a fait. Assurez Madelle de Signy que je prierai pour l'âme de feu Madelle sa mère et pour elle. Ne vous hâtez pas tant si votre santé est meilleure de delà. Je dirai à M. Vacherot ce que vous me mandez, je salue très humblement M<sup>r</sup> et M<sup>l</sup>le de Siancourt, et suis en l'amour de Notre-Seigneur, etc....

220<sup>e</sup> Lettre.

D'une fille hésitante, d'une autre à retirer ; d'une Damoiselle d'Arras qui va faire sa retraite.

(1643)

Mademoiselle

Cette bonne fille est enfin déterminée d'aller à S<sup>t</sup> Coome, quoique, dans son humeur flottante, elle dise qu'elle n'y sera pas longtemps ; à la bonne heure, son oncle était fait tout comme elle.

Monsieur d'Horigny<sup>(1)</sup> m'a mandé, il y a deux ou trois jours qu'on n'est pas bien satisfait de notre sœur Jeanne des forçats ; c'est M. de S<sup>t</sup> Nicolas qui lui en a parlé ; selon cela il importe de l'ôter le plus tôt que vous pourrez. Je ne sais si cet emploi ne surpassera pas les forces de notre sœur Barbe Angiboust. J'espère vous voir, Dieu aidant, demain ; je loue Dieu, cependant, de ce que vous vous portez mieux.

Je suis resté fort édifié de cette bonne Damoiselle d'Arras<sup>(2)</sup>, quand commencera-t-elle sa retraite ? Elle est fort intérieure, je ne sais pas si elle aura assez d'activité ; Notre-Seigneur en aura assez pour elle.

---

(1) M. d'Horigny fut supérieur, jusqu'en 1644, aux Bons Enfants qui, on le sait, étaient sur la Paroisse S<sup>t</sup> Nicolas du Chardonnet.

(2) Cette lettre paraît se rapporter à celle de M<sup>lle</sup>, 9<sup>e</sup> 411 ; mais l'année 1654 ne peut se concilier avec le placement de Barbe Angiboust aux forçats.

## 288. Lettres de Saint Vincent

---

### 221<sup>e</sup> Lettre.

Il lui demande quand il devra aller chez elle pour ses filles.

Ce dimanche matin (1643)

Je vous supplie, Mademoiselle, très humblement, de me mander si vous êtes d'avis que j'aille cette après-dînée vous voir, pour vos filles, ou que j'attende à demain au matin, et s'il y en aura d'autres que les vôtres. Je vous souhaite cependant le bonjour et suis, en l'amour de Notre-Seigneur, etc....

---

### 222<sup>e</sup> Lettre.

Il se propose de la voir. Elle peut accepter une fille qui se présente.

(1643)

Je rends grâce à Dieu de votre meilleure disposition, Mademoiselle, et le prie qu'Il vous fortifie de plus en plus. Si je le puis aujourd'hui, j'aurai l'honneur de vous voir ou bien demain.

Cette bonne fille de Lucé qui vint avant hier, me paraît bonne si elle a de la santé à l'avenir. Son père dit qu'elle n'est point malade; vous en userez comme il vous plaira. Je suis en l'amour de Notre-Seigneur, etc....

---

---

223<sup>e</sup> Lettre.

Consolation au sujet d'une Conférence des filles de la Charité

Juin (1643)

Je vous soubaitte le bonjour, ayant encore le cœur plein de consolation de la conférence de nos bonnes filles de la Charité. Il me semble que jamais je n'ai plus admiré la bonté de Dieu, ni sa conduite, que j'ai fait et que je fais encore en cette occasion. O Madelle, qui nous donnera assez d'humilité pour regarder notre place au fond des enfers, si nous ne sommes fidèles à ses desseins éternels pour le servir selon son désir, et ne nous abandonnons entièrement à sa conduite, si admirable et si aimable?

---

224<sup>e</sup> Lettre.

Affaires concernant plusieurs de ses filles.

(1644)

Mademoiselle,

J'ai été fort aise d'apprendre de vos nouvelles et que vous vous portez mieux: je prie Notre-Seigneur qu'il achève à vous guérir, et vous de faire votre possible pour cela. M<sup>me</sup> Mussot vous a dit vrai de la maîtresse de Jeanne, mais non

## 290. Lettres de Saint Vincent

---

pas de cette bonne fille qui était fort aise de ce rencontre. Je trouve bon néanmoins que vous donniez ce contentement à cette bonne M<sup>me</sup> Moussot, touchant Nicole, et que vous preniez l'occasion dès aujourd'hui de l'envoyer. Mais, mon Dieu, que dirons-nous de cette pauvre fille renchute ? rien, certes, sinon qu'il faut adorer la providence tout aimable de Dieu. Je suis en son amour, Mademoiselle, votre, etc.

P.S. Je pense que vous ferez bien d'en user en la manière que vous me mandez par votre lettre.

---

### 225<sup>e</sup> Lettre.

Sur la mort d'une sœur et le choix à faire pour le lieu de sa sépulture.

Samedi matin (1684.)

Mademoiselle, La Grâce etc.

Voilà donc notre très chère sœur sur son départ, bini soit Dieu de ce qu'il la veut libérer de tant de souffrances, et la récompenser de tous les services qu'elle lui a faits ! Une petite incommodité que j'ai, m'empêche de lui aller dire le dernier adieu ; je le ferai de l'autel où j'espère la voir en Notre-Seigneur plus parfaitement que chez vous. Ayant pensé et repensé à la proposition



à Louise de Marillac

291.

---

m'avez faite touchant la disposition de son corps, je pense qu'il n'est pas expédient qu'on l'enterre céans; <sup>1)</sup> je vous en dirai la raison. Honorez en cela la différence des sépultures de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, et consolez-vous dans l'acquiescement à l'adorable bon plaisir de Dieu, s'il vous plaît. J'avoue que cela est facile à dire, mais les larmes de Notre-Seigneur sur le Lazare en font voir la difficulté. Si vous pleurez, que ce soit peu; mais après cela fortifiez-vous. J'admire quelquefois la composition ferme des bons religieux et religieuses dans le décès des leurs. Oh! qui nous ferait part à la disposition qu'avait la Sainte-Vierge dans la mort de son Fils! Je m'en vas y demander part pour vous au saint autel. Si elle est en état de recommander à ses prières la petite Compagnie, je vous prie de le faire: je dis celle des filles et la nôtre chétive, et moi particulièrement qui en ai le plus de besoin, et qui suis, en l'amour de Notre-Seigneur,

Votre dévoué Serviteur

V. O. S.

---

<sup>1)</sup> On voit que c'est la première sœur enterrée sur la paroisse Saint-Laurent, selon toute apparence c'était Jeanne d'Allemagne qui mourut certainement le 25 Mars 1644, ce qui mettrait cette lettre au 19 du même mois.

## 292. Lettres de Saint Vincent

---

### 226<sup>e</sup> Lettre.

Ne pas tant se préoccuper de son fils.

Vendredi matin, (1644)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je n'ai jamais vu une mère si fort mère que vous; vous n'êtes point quasi femme en autre chose. Au nom de Dieu, Mad<sup>elle</sup>, laissez votre fils au soin de son père qui l'aime plus que vous, ou pour le moins ôtez-en l'empressement. Je m'en vais envoyer aux Bons-Enfants pour savoir, sans faire semblant de rien, l'état de cette affaire, et le vous ferai dire. Bonjour, Mad<sup>elle</sup>, je suis votre serviteur.

---

### 227<sup>e</sup> Lettre.

Au sujet d'une peine dont Mademoiselle était affligée à l'occasion de son fils.

(1644)

Mademoiselle,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

S'il n'était si tard qu'il est, je vous irais

à Louise de Marillac 293.

---

soir à ce soir pour apprendre de vous le particulier de ce que vous me mandez; mais ce sera demain, Dieu aidant.

Honorez cependant la peine de la Sainte Vierge qu'elle eut voyant son Fils dans la souffrance, et ajoutez à cet honneur celui de l'agrément du Père Eternel dans la vue des souffrances de son unique Fils; et j'espère qu'Il vous fera voir et connaître combien vous êtes obligée à sa divine Majesté de ce qu'Il vous honore de la relation de vos souffrances actuelles, et combien la chair et le sang vous éloignent de la perfection du vrai amour, que le Père Eternel et la Sainte Vierge avaient pour leur Fils. Pensez à cela, ma chère fille, et consolez-vous.

Je vous souhaite le bonjour et que vous soyez toute forte, et que vous me croyiez, en l'amour de Notre-Seigneur...

---

### 228<sup>e</sup> Lettre.

Pendant une retraite: Patience dans les tentations.

S<sup>t</sup> Lazare, mardi soir, (1644)

Si demain dans l'après-midi Madelle vous pouvez venir au parloir, et êtes prête à vous confesser, je tâcherai de m'y rendre, quoique je doive demain être purgé; sinon ce sera jeudi au matin. Vous avez sujet d'honorer

## 294. Lettres de Saint Vincent

---

les diverses tristesses et agitations de Notre-Seigneur dans sa solitude, et les tentations horribles qu'Il y souffrit, en quoi vous avez sujet de vous consoler. Je me recommande à vos prières et suis, etc.

---

### 229<sup>e</sup> Lettre.

L'engageant à bien prendre un reproche immérité, et lui cite l'exemple de M<sup>me</sup> de Chantal. — Il doit sortir pour aller voir la Reine au Val-de-Grâce. — Il est souffrant et craint de se déliater.

Ce jeudi au soir.

Bien soit Dieu, Madelle, de toutes les choses que vous me dites de l'état de notre chère sœur de Wantenil, de ce que le bon M<sup>re</sup> le curé de Saché vous mande, et de ce que la Providence vous a amené cette bonne demoiselle, et de plus, du bas sentiment que Notre-Seigneur vous donne de vous-même. Il n'est pas expédient que vous envoyiez quel qu'un de ciens à Wantenil. Baste! que notre chère sœur Elisabeth y aille, si elle trouve commodité. Voyez l'usage que fit notre digne mère de Chantal des impropres (1) dont la chargea une fille qui était sortie de la maison. Oh! que vous êtes heureuse d'avoir l'occasion de faire voir au Ciel

---

(1) reproches injurieux.

à Louise de Marillac. 295.

---

et à la terre l'usage que vous faites de cette épreuve! N'est-il pas juste que vous reconnaissiez le bon Dieu dans la personne de cette bonne fille qu'Il vous a envoyée, par quelque notable acte d'acquiescement à son bon plaisir, tel que celui-ci?

Remerciez Dieu aussi du sentiment qu'Il vous donne de vous-même, et ayez confiance que sa bonté suppléera à mon défaut. Donnez-vous bien à Lui pour cela. Nous en parlerons à la première vue et verrons cette bonne fille, que je salue et la bonne Louise aussi. Si je ne me trompe, vous ne vous trompez pas dans votre conduite à l'égard de Monsieur votre fils. Je n'ai point de fièvre pour tout. J'ai sujet de craindre que je ne me delicate un peu trop pour ce rhume. Je suis obligé de sortir demain pour voir la reine au Val-de-Grâce, après dîner; et cela fait, je m'en retournerai au gîte et réserverai à vous voir jusqu'à ce que je sorte tout à fait; qui vous ai vue aujourd'hui et vos bonnes filles à la sainte Messe, avec la consolation que Notre-Seigneur sait, en l'amour duquel je suis,

Votre dévoué Serviteur,

H. D. B.

P. S. - Faites-moi voir, s'il vous plaît, ces papiers de M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon.

## 296. Lettres de Saint Vincent

---

### 230<sup>e</sup> Lettre.

Il la prie d'assister à une assemblée et de faire une visite à M<sup>me</sup> de Maillac.

(1644)

Je n'ai point de fièvre, Mademoiselle, je n'ai que la fluxion que j'avois, qui est de beaucoup diminuée, Dieu merci. Je ne vous ai pas oubliée aujourd'hui; Dieu m'a fait la grâce de célébrer la Messe à votre intention.

Je suis bien aise de ce que vous me dites de M<sup>me</sup> la Chancelière <sup>(1)</sup>. Il sera bon que vous soyez demain ici à l'assemblée, et que vous soyez le matin M<sup>me</sup> de Maillac <sup>(2)</sup>. Que si vous ne pouvez faire les deux, différez à mardi la visite de cette bonne dame, s'il vous plaît.

Bonsoir, Mademoiselle, je suis en l'amour de Notre-Seigneur,

Votre dévoué Serviteur,

H. D. B.

---

(1) M<sup>me</sup> Séguier

(2) Marie de Ceil, veuve de René de Maillac, et belle-fille du Garde des Sceaux, entra aux Carmélites en 1640.

à Louise de Marillac 297.

---

231<sup>e</sup> Lettre.

Au sujet des affaires de la Charité. (1645)

Je pense Madelle qu'il est expédient de faire revenir cette fille qui est chez M<sup>me</sup> de Suiory <sup>(1)</sup> et que vous l'en voyez quérir; nous verrons cependant ce qu'il faudra faire.

Je n'en vas au Collège <sup>(2)</sup> et tâcherai de voir Monsieur Le Gras.

La bonne sœur Alix <sup>(3)</sup> vous a amené une fille et parle d'une autre; avez-vous retenu la première? Bonjour Mademoiselle, je suis votre serviteur, etc.

---

232<sup>e</sup> Lettre.

Difficultés au sujet du changement d'une Sœur

(1645)

Il me semble Madelle que vous ferez mieux de dire la chose à M<sup>me</sup> la Chancelière; et que, pour donner exemple aux autres, il serait à propos d'aller prendre (cette fille)

---

(1) M<sup>me</sup> de Sery, amie intime de M<sup>me</sup> d'Arbouse et parente des Marillac.

(2) M<sup>sr</sup> Le Gras logé au Bons-Enfants.

(3) Alix Clugnot Fondatrice de l'asile de la Propagation de la foi à Metz.

## 298. Lettres de Saint Vincent

---

Dans un carrosse et l'amener chez vous. Le village n'a point raison de s'en plaindre, puisqu'on leur en baillera une autre et que je pense qu'on leur a fait entendre qu'on changerait ces filles lorsqu'on le jugerait à propos, ni elle non plus, parce qu'elle est soumise à cette dernière condition... Au reste, il me semble que vous faites une affaire de ceci, qui n'est certes rien, et puis, il faut être prêt à ces rencontres qui n'arrivent que trop souvent.

---

### 233<sup>e</sup> Lettre.

Il la félicite de ses dispositions.

(1645)

Je loue Dieu, Mademoiselle, de ce que vous avez été ainsi résignée au saint vouloir de Dieu, et le prie que vous et moi ayons toujours un même vouloir et non-vouloir avec Lui et en Lui, puisque c'est un paradis anticipé. Je vous remercie de plus de votre bonne médecine, et vous promets d'en user demain, Dieu aidant, et de bon cœur et je vous supplie, au nom de Dieu, de vous bien guérir, et de ne rien omettre de ce qu'il faut pour cela. Soyez au reste en repos pour votre intérieur; il ne laisse pas

---



à Louise de Marillac 299.

---

d'être en l'assiette qu'il faut ores qu'il ne le vous semble pas. Adieu, ma chère fille. Je suis en son amour et en celui de sa sainte Mère, votre serviteur,

---

### 234<sup>e</sup> Lettre.

Aut sujet du danger auquel elle avait échappé par la chute d'un plancher.

Fête de la Pentecôte 1645.

Mon Dieu, Mademoiselle, que j'ai été étonné ce matin, quand M<sup>r</sup> Bortail m'a dit l'accident qui arriva hier chez vous, lequel j'ai dit à la Compagnie; et lui ai dit ce que Notre-Seigneur dit à ceux qui l'interrogeaient sur le sujet de ceux qui avaient été accablés sous les ruines de la chute de la tour de Jérico, que cela n'était pas arrivé pour les péchés de ces personnes là ni pour ceux de leurs pères et mères, ains pour manifester la gloire de Dieu. Et certes je vous dis de même, Mademoiselle, que cet accident ne vous est pas envoyé ni pour vos péchés, ni pour ceux de nos chères sœurs, mais pour nous avertir, nous qui l'entendons, de vivre si bien que nous ne soyons pas surpris à la mort; et que vous avez en ce rencontre un nouveau sujet d'aimer Dieu plus

## 300. Lettres de Saint Vincent

---

que jamais, en ce qu'il vous a préservé comme la prunelle de son œil dans un accident auquel vous desiez être accablée sous ces ruines si Dieu n'eût détourné le coup par son aimable Providence. Nous en avons rendu grâces à Dieu; et tantôt Dieu aidant, j'espère avoir le bonheur de vous voir ciens si vous venez à vêpres, ou chez vous; et je vous envoie cependant ces lignes pour vous saluer et vous donner le bonjour par avance, qui suis en Notre-Seigneur. etc..

---

### 235<sup>e</sup> Lettre.

Il espère la voir dans la journée.

(1645)

Mademoiselle

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je me porte bien, Dieu merci, à ma petite fièvrete près; j'ai pris bien des caux, et me propose de continuer, Dieu aidant, si j'en trouve: il me semble qu'elles me feront bien comme elles ont toujours fait.

Et vous, comment vous portez-vous? Si je le puis, je vous verrai tantôt; je vous envoie cependant deux lettres

---

à Louise de Marillac 301.

---

de Richelieu, nous en conférerons; je suis cependant, en l'a-  
mour de Notre-Seigneur

Votre dévoué Serviteur,

M. D. P.

---

### 236<sup>e</sup> Lettre.

Commission pour Mademoiselle de Lamoignon

Mad<sup>elle</sup> Le Gras est priée de mander à Mad<sup>elle</sup>  
de Lamoignon<sup>(1)</sup> qu'il est nécessaire qu'elle s'en aille prier  
M<sup>me</sup> de Brienne de se trouver à l'assemblée, en laquelle  
l'on a besoin de son avis, et de celui de M<sup>me</sup> la duchesse  
d'Aiguillon aussi; et pour ce que la dernière est en affai-  
res qui la pressent aujourd'hui, il faudra pour le moins  
insister à la première.

---

(1) M<sup>me</sup> de Lamoignon fut présidente des Dames de la Charité de l'Hôtel  
Dieu après M<sup>me</sup> de Souverain, jusqu'en 1651 qu'elle mourut en grande ré-  
putation de vertu et de sainteté.

237<sup>e</sup> Lettre.

Il désire voir l'abbé de Beauvais

S<sup>t</sup>. Lazare, lundi à midi. (1646).

Mademoiselle,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec nous pour jamais!

Vous ne m'avez pas mandé où se tient M<sup>r</sup> l'abbé de Beauvais; vous semble-t-il point à propos que nous le priions de venir dîner céans; je voudrais bien que vous pussiez dresser cette partie pour jeudi, sinon je tâcherai de l'aller voir chez lui. Il sera bon de mander à cette bonne fille d'Angers qu'elle s'en vienne tout droit; peut-être ne trouverait-elle pas prêtes celles de Richelieu, ou qu'elles seront parties.

Je vis hier la nièce de notre sœur Henriette; les choses étant arrivées de la sorte, je pense qu'il est bon d'en essayer et que j'écrive à M<sup>r</sup> de Beauvais, au cas qu'on la mette en justice. Je n'ai plus ni fluxion ni fièvre, puisqu'il plaît à Dieu, je m'en vas sortir incontinent, et tâcherai d'avoir le bien de vous voir un jour de cette semaine, qui suis, etc.